

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 63 (2005)

Heft: 2: Le défi démographique, facteur d'innovation ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la femme, le pouvoir et l'éthique

Artikel: Contribution au débat suscité par le commentaire de Erhard

Autor: Minguet, Guy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-141672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRIBUTION AU DÉBAT SUSCITÉ PAR LE COMMENTAIRE DE ERHARD

GUY MINGUET

Professeur de sociologie des Ecole des Mines de Nantes

Avant de suggérer mes quelques assertions en propre, je veux exprimer le fait que je me retrouve en accord avec le propos d'ensemble du texte soumis.

J'avancerai d'autres clefs de lecture de cette situation inédite. Je soutiendrai la thèse des effets contre productifs de cette mise en mouvement d'un côté, d'un révélateur du bouillonnement actuel dans lequel sont entraînés les individus dans la phase incertaine de transformation économique d'un autre côté.

De mes observations sur le terrain – à base d'échanges informels avec les interlocuteurs habituels que sont mes étudiants, mais aussi des responsables industriels, syndicaux, dans diverses instances et dans mon réseau; de même la lecture journalière des comptes -rendus de réunions locales et du courrier de lecteurs dans Ouest France; j'ai aussi assisté à deux débats publics orchestrés dans chaque camp - je suis doublement frappé (1) des effets contre intuitifs du dispositif politique référendaire et des ajustements dont il a été l'opportunité et (2) des premiers enseignements provisoires à tirer des résultats.

D'une part, les tenants du OUI ne problématisaient pas leur choix à mes yeux: la Constitution fonctionnait comme un signal positif de principe, sans nécessité d'information, d'argumentation, sans vrai souci d'équiper et d'alimenter la controverse pour faire évoluer telle position opposée. A l'inverse, il m'est apparu que les tenants du NON «surchargeaient» leur vote négatif, assignant à celui ci une position d'obstruction de principe à la Constitution sinon de répulsion envers les images qu'évoquaient pêle-mêle le texte soumis, Bruxelles, la mondialisation, le libéralisme, et les craintes de mutilation de toute parcelle d'«exceptionnalité» à la française qu'évoque d'ailleurs Erhard. Autrement dit, l'absence de véritables enjeux clarifiés, d'implication argumentée des protagonistes, de controverse organisée, a produit un double effet pervers de durcissement idéologique ou de désengagement sur des attitudes pré- établies, comme de production de nouveaux préjugés et faussetés. Cet environnement remarquablement figé ne s'est pas imposé comme propice au repérage des «bonnes questions» pertinentes aux enjeux du temps présent, et à la mise en œuvre de postures et de dispositifs susceptibles de «renouveler la donne», de «faire bouger les lignes». Les protagonistes s'affrontaient ou bien sur de grands principes, lesquels on le sait sont intangibles, ou bien ils s'excitaient sur des vétilles (bouts de texte, article X ou Y) - comme des scribes ou des exégètes. Afin de faire «bouger les lignes» eut - il fallu que les adversaires se rencontrent

sur un champ unifié, sur la base de forum de discussion, en contestant le fait que la société soit a priori ouverte ou fermée et en remettant en cause les grands partages des discours.

De fait, je n'ai reconnu aucune innovation procédurale au fil du temps dans cette démocratie référendaire. Les gens ont sans aucun doute discuté mais selon de vieilles ficelles érodées que maniaient avec un art consommé des militants rompus aux joutes oratoires publiques en face de convaincus.

On pourrait en conclure que les partisans du non ont su mieux tirer profit de la situation de bazar. Faute d'une véritable implication, les tenants du OUI ont laissé de fait place libre à une sorte de prolifération incontrôlée de discours partisans en faveur du vote négatif. Je distinguerais, sans doute sommairement, une ligne de partage entre deux principales lignes d'opposition au texte et à la Constitution. D'un côté, on a retrouvé les oppositions de principe qui se distribuent entre les souverainistes, l'extrême droite et l'extrême gauche. L'Europe et ses accessoires, est une cible sur laquelle on tire à vue. De l'autre côté, et ceci échappe au clivage gauche/droite classique, on peut distinguer des individus qui s'extraient de leur vote partisan, font œuvre d'une sorte de séparatisme en étayant leur vote négatif sur leur expérience de l'Europe, à l'aune de l'épreuve sociale qu'ils vivent. Je fais l'hypothèse que la Constitution est perçue comme un artéfact tellement lointain et abstrait qu'on ne peut prendre position nette par la seule analyse mais par un effet de jugement et donc par un remaniement des modalités de prise de position. Auquel cas, si cette conjecture est correcte, l'objet du choix électif se voit filtré, travaillé, par l'expérience directe qui conduit l'individu à composer avec ses valeurs, sa place dans la société, ses intérêts, sa force et sa fragilité dans son travail et son emploi, pour soi ou pour ses proches. Cette combinatoire se fait avec plus ou moins de bonheur, et probablement amène les individus à se représenter l'Europe comme un foyer d'incertitudes plus que de promesses, de menaces plutôt que de garanties, un risque à couvrir plus qu'un pari à prendre, une hypothèque sur l'avenir dès lors que le présent est rien moins qu'assuré. Ces significations me semblent pouvoir expliquer des attitudes de franche opposition à la Constitution et des discours raides, sans concession.

Le langage des opposants m'a semblé révélateur de leur conviction sincère de devoir se défier de cette offre politique. Ces derniers procédaient de méthodes et de supports qui m'ont fait penser spontanément à une tactique de lutte frontale comme on pu le pratiquer et le pratiquent épisodiquement des collectifs militants, qui se conduisent comme des acteurs se sentant attaqués. Ils m'apparaissaient comme arc boutés sur des positions analogues aux salariés qui se défendent quant leur emploi est en jeu, quant leur site productif est menacé de fermeture et que la délocalisation d'activités les apeure. A cet égard, leurs mobiles sont logiques et humainement je les comprends. Ce constat me fait effectuer le rapprochement avec les analyses de R, Sainsaulieu et de son équipe lorsque dans les Mondes sociaux de L'entreprise (1995) (lire les pages 150-170) les auteurs formalisent les positions d'acteurs contraints et menacés en organisation. Ils sont présentés comme développant une conduite obsidionale, et comme démunis de ressources pertinentes dans les relations de travail et de pouvoir et adossés à des attitudes de repli vindicatif.

Cette manifestation est aussi une photographie de l'opinion dans ses divers états et d'une saisie à un instant donné de tendances plus ancrées. Si on parcourt les cartes du vote dans l'Ouest, dans les zones économiquement fragilisées, celles dont la reconversion est lente et sinueuse, les attitudes négatives l'emportent nettement. Les zones les plus actives dans la modernisation et la performance économique se caractérisent par leur vote en faveur de la constitution. A l'exception du département des Côtes d'Armor (qui est passée au NON depuis Maastricht), la Région Bretagne est acquise au OUI. La région des Pays de Loire reste acquise au oui, à l'exception de la Sarthe. La Vendée (qui m'est personnellement chère) n'a pas écouté son bruyant élu (P. de Villiers) en n'en faisant qu'à sa tête : elle avait voté non au référendum sur le Traité de Maastricht (1992) et elle a massivement voté oui à la Constitution. Les grandes villes de l'ouest ont également voté oui: Nantes, Angers, Rennes, Angers, Brest, Caen, Cholet.... A l'exception du Mans, de Cherbourg, d'Alençon... Les données sociales de l'INSEE révèlent la tendance lourde et ancienne de ces régions et de ces agglomérations concernant la création d'entreprise et d'emploi, la tertiarisation et l'attractivité en matière de mobilité géographique et environnementale. D'une certaine manière, les régions Bretagne et Pays de Loire semblent exprimer indirectement par ce vote leur structure sociale de domestication de l'économie-monde, et ainsi leur apprentissage sur la longue durée de la modernisation, de l'avantage concurrentiel régional, de la performance collective.

En ce sens, les mobiles des votants en faveur du NON et du OUI sont à rendre au sérieux pour ce qu'ils nous disent par le prisme de cette manifestation. Elle est le dépositaire des craintes et des espoirs qu'inspire l'avenir.